

Pétition 23 juin 2022

CONTRE LE PROJET DES 10 TYROLIENNES AU TAMPON, BOURG MURAT, ILE DE LA REUNION

L'association Domoun la Plaine fondée en septembre 2021 est rédactrice de cette pétition contre ce projet porté par la mairie depuis 2018.

La demande de la mairie du Tampon concerne l'aménagement de 10 tyroliennes au départ du Piton Dugain pour une arrivée sur l'emplacement du Champ de Foire à Bourg-Murat. Le projet est constitué de 10 câbles décomposé en 2 groupes de 6 et 4 tyroliennes, mesurant respectivement 525 m et 800 m.

La plateforme de départ commune aux 10 tyroliennes, sera construite sur le Piton Dugain (parcelle cadastrée AD n°010) inscrit en forêt départemento-domaniale gérée par l'ONF.

Les 2 plateformes d'arrivée seront situées sur la zone du Champ de Foire de Bourg-Murat (parcelle cadastrée AD n°664, propriété de la commune), à proximité du lotissement existant « Les Topazes ». La première plateforme d'arrivée nécessitera des travaux de terrassement pour aplanir la surélévation existante du terrain. L'autre plateforme d'arrivée nécessitera quant à elle des remblais importants pour la surélévation du terrain sur 20 m de hauteur.

L'enquête préalable a eu lieu en juin 2019, le marché d'achat et de pose des tyroliennes a été passé en 2019 et la future enquête publique devait avoir lieu en juin mais retardée.

Dans le rapport de la MRAE du 16 Décembre 2021, deux nombreux problèmes irréversibles liés au milieu physique, au milieu naturel, à la faune, à la flore et au milieu humain sont détaillés.

Par cette pétition nous demandons l'annulation de ce projet qui sera une catastrophe économique, écologique et humaine pour ce bourg encore préservé.

Pour L'association Domoun la plaine Jacques Aulet.